

Initiatives ministérielles

J'aimerais maintenant parler des conséquences économiques du projet de loi C-68. On estime qu'au Canada, la chasse, le tir et la collection d'armes à feu génèrent des activités économiques s'élevant à 1,2 milliard de dollars par année et ces chiffres augmentent. Dans ma propre province, la Saskatchewan, le gouvernement provincial est en train de faire une étude pour évaluer la baisse de l'activité économique que cette mesure législative entraînera si elle est adoptée sans modifications. La vente de permis de chasse et de pêche rapporte chaque année à la province plus de huit millions de dollars. Une partie de ces recettes sera perdue, ou du moins grandement réduite, s'il devient trop cher ou trop compliqué administrativement de posséder et d'utiliser une arme à feu.

Des associations américaines de chasseurs ont déjà dit que nombre de leurs membres n'iraient pas au Canada, si le contrôle des armes à feu entrainait en vigueur. La perte des revenus que procure le tourisme sera dévastatrice pour bien des régions de la Saskatchewan, y compris celle de Kindersley, dans ma circonscription.

• (1705)

Il semblerait que l'économie de la Saskatchewan n'intéresse guère le député de Kingston et les Îles; pour ma part, elle me préoccupe grandement car c'est l'économie de ma province qui met du pain sur la table et qui assurera l'avenir de nos jeunes. Ils y puisent l'espoir de jours meilleurs. Je suis vraiment déçu que le gouvernement essaie d'imposer à ma province une mesure législative qui fera tort à son économie.

Le nombre d'entreprises liées à la chasse et au tourisme est énorme. Le gouvernement a-t-il pensé au nombre de pourvoiries et de chalets de chasse qui devront fermer leurs portes? Et qu'advient-il de tous les magasins qui vendent des vêtements et des articles de chasse, y compris des véhicules tout-terrains et des véhicules de plaisance? Ce n'est pas rien. Ils brassent de grosses affaires.

Les députés d'en face semblent penser que c'est sans importance. Ils se moquent des gens d'affaires de la Saskatchewan qui, à l'heure actuelle, vivent en toute légalité du tourisme et de la chasse. Ça ne semble pas les gêner que la présentation et l'adoption du projet de loi mettent fin à tout cela.

Ce ne sont pas que les petits entrepreneurs qui vont souffrir de l'effondrement de l'industrie de la chasse et de la pêche. De nombreux organismes caritatifs tiennent des stands alimentaires aux salons des armes à feu. Il n'est pas inhabituel qu'en un seul week-end, ils ramassent de trois à quatre mille dollars pour les oeuvres de leur paroisse.

Les agriculteurs qui prennent leur retraite organisent une vente aux enchères pour liquider leur équipement. Bien souvent, ils incluent un fusil ou deux pour attirer plus de monde. Dans ma circonscription, beaucoup pensent que s'ils ne peuvent plus faire cela, ils ne récolteront pas autant d'argent, de l'argent qui doit assurer leur retraite.

De nombreux pourvoyeurs auxquels j'ai parlé, en Saskatchewan, disent que les affaires dans leur magasin et aux salons des armes à feu ont baissé—écoutez bien—de 40 p. 100 rien que du fait que ce projet de loi ait été présenté. Les affaires ont baissé de 40 p. 100 parce que les gens ont entendu dire que le gouvernement avait l'intention d'adopter le projet de loi C-68. Ces com-

merçants s'attendent à ce que la situation se détériore encore, une fois que les conséquences du projet de loi se feront sentir.

Le gouvernement de la Saskatchewan estime qu'un permis de chasse au chevreuil accordé à un non-résident apporte 3 000 \$ de retombées à l'économie de la province. En 1993-1994, 2 850 permis de chasse au chevreuil ont été délivrés à des étrangers. Si les chasseurs américains boycottent le Canada, ce sont huit millions et demi de dollars qui seront perdus par notre économie.

Dans la mesure où le troupeau est confortablement géré, c'est une ressource renouvelable qui continuera à apporter du plaisir aux Canadiens et à nos invités, ainsi qu'à contribuer à notre économie. La chasse au chevreuil est très importante dans ma circonscription actuellement, et le plus grand mâle au monde a récemment été tué par un de mes électeurs de Biggar.

Myles Hanson a battu un record vieux de 80 ans que détenait précédemment un Américain du Nebraska. En raison de ce nouveau record mondial, le potentiel d'augmentation des revenus touristiques de la chasse s'en trouve accru, mais il est menacé par ce genre de loi.

Il est regrettable que nous n'ayons pas plus de temps pour débattre ce projet de loi. Je vais terminer en disant que le projet de loi C-68 devrait être scindé en deux, l'un traitant de la lutte contre la criminalité, une chose que tous les Canadiens veulent, et l'autre traitant du contrôle des armes à feu, que seuls les libéraux et d'autres élites désirent.

On a démontré maintes et maintes fois que le contrôle des armes à feu et la lutte contre la criminalité sont deux choses distinctes. Nous devrions également les traiter séparément à la Chambre des communes. Les conséquences économiques de ce projet de loi vont dévaster l'industrie touristique de la Saskatchewan. Je prie tous les députés, et en particulier ceux de la Saskatchewan, d'appuyer la division du projet de loi. Il serait regrettable de perdre un bon projet de loi en matière de lutte contre la criminalité en raison de notions mal pensées sur le contrôle des armes à feu.

M. Jake E. Hoeppepner (Lisgar—Marquette, Réf.): Madame la Présidente, je suis heureux de me lever aujourd'hui pour parler en faveur de l'amendement proposé par mon collègue, le député de Yorkton—Melville.

J'ai entendu beaucoup de choses à ce propos. J'ai entendu pas mal de statistiques. On se demande parfois ce que nous faisons de tous ces renseignements. Au Manitoba, les voitures sont enregistrées. Il y a une assurance. Si je ne suis pas responsable au volant, j'aurai très vite à payer plus cher pour conduire.

On a accusé les propriétaires d'armes à feu d'être irresponsables. Un tas d'accidents se produisent à la maison. «Nous devons mettre ces armes sous clé. Nous devons faire quelque chose pour empêcher que des accidents ne se produisent.» Je me suis dit: «Pourquoi ne pas demander aux compagnies d'assurances ce qu'elles pensent de la question?» Je voudrais citer des statistiques provenant de l'Ontario et du Manitoba. Peut-être les députés pourront-ils comparer ces chiffres avec ce qui a été dit.